

HABITAT

La Métropole sélectionnée par l'Etat pour son engagement dans la mise en œuvre accélérée du « logement d'abord »

La Métropole Aix-Marseille-Provence se félicite d'avoir été choisie par l'Etat dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « le logement d'abord » qui vise à accompagner les personnes sans domicile fixe vers l'accès au logement et à l'insertion sociale.

*« Lors de ma prise de fonctions à la tête de la Métropole, j'ai souhaité mobiliser les services de la Métropole afin de proposer une stratégie globale sur les problématiques d'habitat et permettre à tous les habitants du territoire d'accéder à un logement digne, a déclaré **Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône**. Cet engagement, c'est l'une de mes priorités aux service des populations les plus fragiles, particulièrement touchées par les difficultés d'accès au logement dans le contexte sanitaire que nous traversons. Grâce à l'aide et au financement de l'Etat, nous allons pouvoir mieux les prendre en charge en coordonnant l'ensemble des acteurs afin de les accompagner dans un parcours social et résidentiel. Cette action s'inscrit naturellement dans la continuité des efforts déjà engagés dans le cadre de la Stratégie Territoriale de Lutte contre l'Habitat Indigne et Dégradé. Je tiens à remercier la Ministre, Emmanuelle Wargon, d'avoir pris en compte les enjeux de notre territoire face à l'urgence d'aider les populations les plus fragiles. »*

*« Je suis très satisfait que la candidature commune de la Métropole et de la ville de Marseille ait été acceptée, a réagi pour sa part **David Ytier, Vice-Président de la Métropole délégué au Logement, à l'Habitat et à la Lutte contre l'Habitat indigne**. Nous travaillerons ensemble avec l'ensemble des partenaires, et toutes les institutions concernées seront mobilisées autour de ce dossier essentiel. Le soutien de l'Etat nous sera précieux, et nous espérons que nous obtiendrons les financements nécessaires pour abonder l'aide que nous apportons à ceux qui souffrent. »*

L'AMI « le logement d'abord » est l'opportunité de coordonner et mutualiser les actions en faveur des publics les plus fragiles, notamment en matière de production de logements locatifs sociaux adaptés, mais aussi de structures dédiées, et répondre ainsi aux enjeux liés au sans-abrisme et à l'accès et au maintien dans le logement des personnes les plus défavorisées du territoire.

La Métropole entend mobiliser une enveloppe de près de 1,5 million d'euros pour accompagner ce plan ambitieux.

Depuis sa création en 2016, la Métropole Aix-Marseille Provence s'est mise en ordre de marche pour mettre en œuvre sa politique de l'habitat à travers l'élaboration des documents de planification et de programmation stratégique. Avec un objectif : améliorer le cadre de vie de ses habitants, réduire les inégalités territoriales, développer un modèle urbain, économique, social et durable, générateur d'une meilleure attractivité.

CONTACT PRESSE :

Service Presse
T : 04 91 99 79 74
presse@ampmetropole.fr